

LA FONDATION VOBOC

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2019

(NON AUDITÉ)

LA FONDATION VOBOC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2019
(NON AUDITÉ)

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	<i>1 - 2</i>
Bilan	<i>3</i>
Résultats	<i>4</i>
Évolution des actifs nets	<i>5</i>
Flux de trésorerie	<i>6</i>
Notes complémentaires	<i>7 - 11</i>
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais de fonctionnement	<i>12</i>



LCA CPA S.E.N.C.R.L. / LLP
5000, Jean-Talon Ouest, Suite 240
Montréal (Québec) H4P 1W9
Tél: 514-276-9499
Fax: 514-738-8770
lcacpa.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration
LA FONDATION VOBOC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de LA FONDATION VOBOC, qui comprennent le bilan au 30 novembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FONDATION VOBOC au 30 novembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LCA CPA LLP¹

Montréal, Québec
Le 13 octobre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115131

LA FONDATION VOBOC

BILAN

AU 30 NOVEMBRE 2019

(non audité)

	2019	2018
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	103 715 \$	56 239 \$
Taxes de ventes à recevoir	2 028	2 426
Inventaire (<i>note 3</i>)	1 659	3 739
Subventions à recevoir (<i>note 4</i>)	-	50 000
Frais payés d'avance	345	1 568
	107 747	113 972
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (<i>note 5</i>)	1 179	1 473
	108 926 \$	115 445 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (<i>note 6</i>)	12 940 \$	16 387 \$
Apports reportés (<i>note 7</i>)	15 000	40 000
	27 940	56 387
ACTIFS NETS		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS	1 179	1 474
ACTIF NET NON AFFECTÉ	79 807	57 584
	80 986	59 058
	108 926 \$	115 445 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

LA FONDATION VOBOC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019

(non audité)

	2019	2018
PRODUITS		
Contributions	184 693 \$	138 402 \$
Intérêts	366	-
	<hr/>	<hr/>
	185 059	138 402
CHARGES		
Frais de fonctionnement (<i>annexe A</i>)	141 562	122 584
Frais de consultation	9 915	-
Honoraires professionnels	4 966	8 960
Loyer	1 967	2 441
Informatique	1 241	1 123
Assurances	933	1 880
Télécommunications	710	685
Fournitures de bureau	547	1 013
Déplacements	449	712
Taxes et permis	393	67
Amortissement des immobilisations corporelles	295	368
Intérêts et frais bancaires	153	319
	<hr/>	<hr/>
	163 131	140 152
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
	<hr/>	<hr/>
	21 928 \$	(1 750) \$

LA FONDATION VOBOC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019

(non audité)

	Immobilisations corporelles	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 474 \$	57 584 \$	59 058 \$	60 808 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(295)	22 223	21 928	(1 750)
SOLDE À LA FIN	1 179 \$	79 807 \$	80 986 \$	59 058 \$

LA FONDATION VOBOC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019

(non audité)

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	21 928 \$	(1 750) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	295	368
	22 223	(1 382)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (<i>note 8</i>)	25 253	(5 647)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	47 476	(7 029)
ENCAISSE AU DÉBUT	56 239	63 268
ENCAISSE À LA FIN	103 715 \$	56 239 \$

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2019
(non audité)

1. STATUTS DE CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est exonérée d'impôts sur le revenu et peut délivrer des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu aux donateurs. Son objectif est d'améliorer l'expérience et les résultats des adolescents et des jeunes adultes (AYA) atteints de cancer.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produit dans l'exercice où les dépenses associées ont été engagées. Les apports non-affectés sont comptabilisés lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti dans le cas des produits finis.

Le coût des stocks comprend le coût d'achat et autres coûts encourus pour amener les stocks dans leur condition finale. Les coûts d'achat incluent le coût d'acquisition, les taxes de vente irrécupérables ainsi que les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des sacs à dos dans le cadre du programme Vo-Pak.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20%.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2019
(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3. INVENTAIRE

Les stocks disponibles à la fin de l'année sont constitués de sacs à dos pour le programme Vo-Pak. Ces sacs à dos contiennent des vêtements, des couvertures, des fournitures et des renseignements pour les AYA diagnostiqués avec un cancer.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions à recevoir représentaient 50 000 \$ de contributions non reçues provenant de trois donateurs desquels 10 000 \$ étaient non-affectés, 15 000 \$ étaient réservés pour le programme de sacs à dos Vo-Pak de la Fondation et 25 000 \$ étaient réservés pour les paniers de vacances de la Fondation. Ces subventions ont été reçues au cours de l'exercice.

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2019
(non audité)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	10 121 \$	9 569 \$	552 \$	689 \$
Matériel informatique	9 332	8 705	627	784
	19 453 \$	18 274 \$	1 179 \$	1 473 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Comptes à payer	591 \$	9 213 \$
Frais courus à payer	8 049	3 113
Déductions à la source à payer	2 673	2 744
Salaires et vacances à payer	1 627	1 317
	12 940 \$	16 387 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés de l'année en cours représentent 15 000 \$ de ressources non dépensées affectées pour le programme du nouvel ambassadeur. Les apports reportés de l'année précédente représentaient 40 000 \$ de ressources non dépensées affectées, dont 15 000 \$ étaient réservés pour le programme de sacs à dos Vo-Pak de la Fondation et 25 000 \$ étaient réservés pour les paniers de vacances de la Fondation. Ces apports reportés ont été reçus au cours de l'exercice.

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2019
(non audité)

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Taxes de ventes à recevoir	397 \$	(1 002) \$
Inventaire	2 080	863
Subventions à recevoir	50 000	(20 000)
Frais payés d'avance	1 223	(658)
Créditeurs et frais courus	(3 447)	5 150
Apports reportés	(25 000)	10 000
	<hr/>	<hr/>
	25 253 \$	(5 647) \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière.

Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

LA FONDATION VOBOC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2019

(non audité)

	2019	2018
ANNEXE A		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Programmes, achats, contrats et services	131 106 \$	118 949 \$
Collecte de fonds et publicité	8 397	2 925
Bénévolat	2 059	710
	<hr/>	<hr/>
	141 562 \$	122 584 \$
